



CERTIFICAT D'UNIVERSITE D'AUXILIAIRE D'AUDIOPROTHESE

Le certificat d'université d'Auxiliaire d'Audioprothèse ne peut en aucun cas être confondu ou assimilé au Diplôme d'Etat d'Audioprothésiste qui est le seul titre légal permettant l'exercice de la profession sur le territoire national.

Il ne pourra être délivré aucune équivalence à tout ou partie du diplôme d'état.

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Le certificat d'université d'auxiliaire d'Audioprothèse est destiné aux collaborateurs d'audioprothésistes et à tous les intervenants en audiologie qui désirent connaître les principes fondamentaux d'utilisation des aides auditives.

Niveau exigé : terminale de l'enseignement général ou BEP de l'enseignement professionnel - Sélection sur dossier.

Pré-requis souhaités : Fonctions puissance et logarithme dans la base 10.

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques en audioprothèse

PROGRAMME

Formation théorique

- Notions d'anatomie, de physiologie et de pathologie de l'oreille
- Notions d'acoustique, d'électroacoustique et de psycho-acoustique
- Notions de technologie de l'aide auditive
- Notions d'audiométrie et techniques audiométriques
- Utilisation des chaînes de mesure
- Remboursements & hygiène
- Droit en audioprothèse

Formation pratique

- Fabrication et façonnage d'embouts
- Présentation des différents types d'aides auditives & accessoires audio
- Utilisation de la chaîne de mesure et des logiciels des fabricants pour la lecture des réglages programmés dans une aide auditive. Détection de pannes. Nettoyage des aides auditives.
- Utilisation d'un sonomètre
- Audiométrie

PERIODE ET DUREE

Du 10 février au 26 mars 2020 : 7 semaines de cours à la faculté de Pharmacie de Montpellier

Une session par an (capacité d'accueil 20 personnes)

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Achour AKNINE, Maître de conférences

MODALITES D'EVALUATION

Epreuves pratiques et écrites

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT :

U.F.R. Sciences pharmaceutiques et biologiques – Centre de Recherche, d'Etudes et de Formation en Audioprothèse

POUR RETIRER UN DOSSIER DE CANDIDATURE : envoyer un courriel entre le 1er juillet et le 27 septembre 2019 à

crefa-contact@umontpellier.fr

Période de dépôt du dossier de candidature entre le 23 septembre et 11 octobre 2019.